

# Communiqué de Presse

## **Appel pressant des syndicats professionnels et des régionales de l'OGBL à CACTUS SA: Le président de la délégation du personnel doit pouvoir retourner immédiatement dans l'entreprise!**

Avec cet appel, les syndicats professionnels et les régionales de l'OGBL protestent contre la tentative de CACTUS SA de se débarrasser du président de la délégation du personnel.

Patrick Ourth, le président de la délégation du personnel, travaille depuis 23 ans chez CACTUS SA, il est depuis 16 ans délégué du personnel élu et depuis 2003, président de la délégation du personnel.

Lors des dernières élections sociales en novembre 2008, il conduisait la liste de l'OGBL qui a été massivement soutenue par le personnel et qui a rapporté à l'OGBL une majorité de 67,9%.

Le résultat des élections a été la suite logique de l'engagement sans faille de P. Ourth et de ses collègues en tant que délégués du personnel en faveur des intérêts professionnels et sociaux des plus de 3 200 salariés de CACTUS SA. Le personnel a de cette façon également montré son appréciation du résultat des négociations collectives difficiles menées avec détermination par l'OGBL et dont l'Office national de conciliation avait été saisi fin 2008.

Comme CACTUS SA n'a pas réussi à affaiblir P. Ourth et l'OGBL lors des élections sociales et qu'elle a dû apposer le 5 février 2009 sa signature à une convention collective au résultat positif pour le personnel, la direction du personnel s'est mise à compliquer et à entraver le travail de la délégation du personnel élue.

Les sphères d'activités de la délégation du personnel risquaient d'être durablement restreintes et soumises au contrôle de l'employeur.

Les délégués du personnel, élus démocratiquement, se sont opposés à ces intentions et le 23 octobre 2009, le président, la vice-présidente et la secrétaire ont adressé une lettre de protestation à la direction du personnel.

Qualifiant cette lettre d'offensante et de calomnieuse, la direction a sonné à l'attaque générale et scandaleuse contre la cogestion dans l'entreprise. Par lettre recommandée, elle a informé le président de la délégation du personnel qu'avec effet immédiat il n'avait plus rien à faire dans l'entreprise et que la procédure juridique concernant son licenciement sans préavis avait été entamée. Les deux autres délégués du personnel ont reçu un „tout dernier“ avertissement par écrit.



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg  
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)  
email : [mil.lorang@ogbl.lu](mailto:mil.lorang@ogbl.lu)

# Communiqué de Presse

(suite)

L'OGBL a immédiatement fait savoir à la direction de CACTUS que le syndicat et ses membres n'allaient en aucun cas tolérer ni la tentative de mise à pied du président de la délégation démocratiquement élu ni l'intimidation des autres délégués du personnel.

De suite, l'assistance juridique a été offerte à P. Ourth. Un premier succès est à noter: le 18 décembre 2009, le tribunal du travail a statué que CACTUS SA doit continuer à payer le salaire à P. Ourth jusqu'à la procédure judiciaire proprement dite.

Pour l'OGBL cela ne change cependant rien au fait que l'action que CACTUS SA a lancé est inacceptable.

L'OGBL réitère avec fermeté sa revendication vis-à-vis de CACTUS SA: le président de la délégation du personnel doit pouvoir retourner immédiatement dans l'entreprise afin d'assurer sa mission légale dont il a été chargé par le personnel de CACTUS SA lors des élections sociales.

L'OGBL revendique également que les avertissements injustifiés reçus par la vice-présidente et la secrétaire de la délégation du personnel soient annulés. CACTUS SA est invitée à ne plus faire entrave aux activités de la délégation du personnel.

Les syndicats professionnels de l'OGBL et les régionales de l'OGBL expriment leur profonde solidarité syndicale avec le personnel concerné et les délégués du personnel de CACTUS SA. Ils s'engageront dans les semaines à venir activement pour le maintien des droits de cogestion du personnel de CACTUS... jusqu'à ce que P. Ourth puisse retourner dans l'entreprise en tant que président de la délégation dans l'entreprise.

## **Communiqué par les structures suivantes de l'OGBL le 21 janvier 2010:**

**Régionale Differdange; Régionale Dudelange; Régionale Esch/Rumelange; Régionale Nord; Régionale Rodange/Attert; Régionale Centre**

**Syndicat Banques et Assurances;**

**Syndicat Bâtiment, Artisanat du bâtiment et constructions métalliques;**

**Syndicat Bois, Caoutchouc, Céramique, Chimie, Ciment, Papier, Plastique, Textiles et Verre**

**Syndicat Services et Energie;**

**Syndicat Imprimeries, médias et culture – FLTL ;**

**Syndicat Education et Sciences;**

**Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs;**

**Syndicat Commerce;**

**Syndicat Sidérurgie et Mines; Syndicat Transformation sur métaux et Garages; Syndicat Alimentation et Hôtellerie; Syndicat Services publics; Syndicat Services privés de Nettoyage, d'Hygiène et d'Environnement; Syndicat Transports par route – ACAL;**

**Syndicat Aviation civile**